

Image not found or type unknown



Quelqu'un a vendu ma voiture sans mon accord.

Par **marc1975**, le **31/08/2021** à **18:05**

Bonjour,

Quelqu'un a vendu ma voiture sans mon accord. La personne affirme devant le commissariat que c'est moi qui avais signé les papiers, un faux témoin.

Comment je peux me défendre ? je paie toujours le crédit.

Merci et cordialement.

numéro de PV : 2020/009432

Par **Tisuisse**, le **01/09/2021** à **06:35**

Bonjour,

Quel est le rapport entre cette vente et le numéro de PV dont vous faites mention en fin de message ?

Par **marc1975**, le **02/09/2021** à **15:52**

c'est ma Maitresse elle avais les clés mais pas le droit de vendre ma voiture.

Par **marc1975**, le **02/09/2021** à **15:57**

le procureur dis que je n'avais pas assez des preuves , je paye toujours le crédit alors je ne sais pas quel preuve il demande de plus.

en plus en sa déposition elle affirmé que oui c'est moi qu'avais signée les certificats. que des mensonges!

Par **jodelariege**, le **02/09/2021** à **16:02**

bonjour

pas assez de preuve de quoi? effectivement tout n'est pas clair

vous devriez expliquer votre situation depuis le début

Par **marc1975**, le **02/09/2021** à **16:03**

pas assez de preuve pour la culpabilisée pour la vente de ma voiture!

Par **marc1975**, le **02/09/2021** à **16:04**

je ne sais pas comment faire maintenant.

Par **marc1975**, le **02/09/2021** à **16:09**

OBS: je suis d'origine latine et elle d'origine Française Blonde les yeux bleus etc , ça faire déjà plus d'un an et rien. au contraire si c'est Moi le coupable je serais déjà envoyer chez moi ou a la prison.

Par **marc1975**, le **02/09/2021** à **16:14**

j'avais consultée une avocate et elle m'avais conseillé de laisser tomber, alors Pourquoi laisse tomber?

c'est une violation des mes droits et je ne peux pas laisser tomber.

Par **jodelariege**, le **02/09/2021 à 16:43**

bonjour

je ne réponds pas aux messages privés car les questions et réponses intéressent tout le monde

on ne comprend pas bien:

qui a acheté la voiture ? à quel nom ? à qui votre maitresse a t elle vendu la voiture ? elle ne pouvait le faire que si tous les papiers étaient en regles

votre avocate vous dit de laisser tomber car vous n'avez pas assez de preuves que votre maitresse a vendu la voiture illégalement

il n'y a sans doute aucun coupable si la vente s'est faite légalement

de toute façon seul un avocat peut vous aider : pas des bénévoles sur un site de conseils juridiques gratuits

Par **marc1975**, le **02/09/2021 à 16:47**

la voiture elle à été sur mon nom le crédit et la carte grise, ma maitresse a vendu la voiture avec une signature falsifié. la voiture je l'avais empêtré pour la dépannée.

je doit vraiment laisser tombé ?

Par **marc1975**, le **02/09/2021 à 16:49**

je suis toujours avec le crédit.

Par **Visiteur**, le **02/09/2021 à 17:10**

Bonjour

Vous parlez beaucoup du crédit, mais il faut sérier les choses... Vous êtes abligé de rembourser, il n'y a pas de lien avec le fait que la voiture ne soit plus en votre possession.

Vous vous êtes fait arnaquer et la solution est peut-être dans le dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile pour qu'une enquête soit diligentée.

Si vous n'avez pas d'avocat, vous devez adresser un courrier au doyen des juges d'instruction du tribunal judiciaire.

Par **marc1975**, le **03/09/2021** à **08:32**

bonjour, mon avocate m'avais dis ça pour évité un conflit pour rien.

elle dis qui sera ma parole contre la sienne, et je ne suis pas d'accord.

la personne qui l'avais acheter elle pourrais affirmée qui l'avais vendu

Par **Rachid78**, le **05/09/2021** à **12:41**

Bonjour Marc,

L'argent de la vente est bien arrivé dans votre compte ?

Le véhicule a été vendu à sa valeur approximative (côté à L'Argus) ?

Avez vous en votre possession le double des clés ? Si vous les avez, ceci pourrait être un argument que vous n'êtes pas le vendeur